

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

14 Décembre 2018

OBJET : BP 2019 : Délégation aux domaines départementaux et aux espaces naturels.

L'an deux mille dix-huit et le Vendredi quatorze Décembre, à quatorze heures, le Conseil départemental s'est assemblé en session ordinaire dans le lieu accoutumé de ses séances, sous la présidence de Madame Martine VASSAL.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Martine AMSELEM, Sylvia BARTHELEMY, Sabine BERNASCONI,
Solange BIAGGI, Patrick BORE, Jean-Pierre BOUVET, Danièle BRUNET, Marie-
Pierre CALLET, Laure-Agnès CARADEC, Sylvie CARREGA, Corinne CHABAUD,
Sandra DALBIN, Brigitte DEVESA, Anne DI MARINO, Jean-Claude FERAUD,
Gérard GAZAY, Hélène GENTE-CEAGLIO, Bruno GENZANA, Jacky GERARD,
Valérie GUARINO, Rosy INAUDI, Henri JIBRAYEL, Claude JORDA,
Nicolas KOUKAS, Eric LE DISSES, Lucien LIMOUSIN, Richard MALLIE,
Danielle MILON, Véronique MIQUELLY, Yves MORAINÉ, Lisette NARDUCCI,
Benoît PAYAN, Jean-Marc PERRIN, Henri PONS, Christiane PUJOL,
Marine PUSTORINO, René RAIMONDI, Aurore RAOUX, Didier REAULT,
Maurice REY, Denis ROSSI, Lionel ROYER-PERREAUT, Michèle RUBIROLA,
Patricia SAEZ, Josette SPORTIELLO, Geneviève TRANCHIDA, Martine VASSAL,
Jean-Marie VERANI, Frédéric VIGOUROUX

ÉTAIENT EXCUSÉS :

Maurice DI NOCERA donne procuration à Solange BIAGGI,
Gérard FRAU donne procuration à Claude JORDA,
Jean-Noël GUERINI donne procuration à Jean-Pierre BOUVET,
Christophe MASSE donne procuration à Geneviève TRANCHIDA,
Thierry SANTELLI donne procuration à Valérie GUARINO,
Evelyne SANTORU-JOLY donne procuration à Aurore RAOUX

ÉTAIENT ABSENTS :

Rébia BENARIOUA,
Haouaria HADJ-CHIKH,
Nicole JOULIA

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

**SEANCE PUBLIQUE DU 14 Décembre 2018
ATTRACTIVITE ET RAYONNEMENT
RAPPORTEUR(S) : MME CORINNE CHABAUD**

DÉLIBÉRATION

OBJET : BP 2019 : Délégation aux domaines départementaux et aux espaces naturels.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 14 Décembre 2018 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé d'approuver :

- les orientations proposées dans le rapport dans le cadre de la délégation aux domaines départementaux et aux espaces naturels au titre de l'exercice 2019,
- les montants des affectations comme indiqué dans l'annexe 2 du rapport,
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental :
 - à signer les conventions et tout autre acte ou document nécessaires au versement de subventions par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, le Ministère de l'Intérieur, ou tout autre ministère, au titre de la participation de l'État aux frais de fonctionnement et d'investissement engagés par le Département en faveur des Forestiers Sapeurs ou de toute autre action conduite en matière forestière,
 - à demander à l'État le remboursement des crédits pour lesquels le Département fait l'avance en qualité de maître d'ouvrage,
 - à signer les conventions à intervenir entre le Département, l'Office National des Forêts, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, le Service Départemental d'Incendie et de Secours, pour le remboursement des frais engagés dans le cadre du dispositif de surveillance 2019 ou tout autre opération s'inscrivant dans le cadre de la Défense de la Forêt Contre les Incendies.

A l'unanimité

Les élus du groupe Communiste et Partenaires s'abstiennent

**ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

**Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée**